



Un sous préfet.



Un marché au bourg.



Un moqueur



Un Millièrme



Un PLUi, Quèsaco ?

la lettre communale

SAINT VINCENT RIVE D'OLT



Le bel automne de nos collines

UNE AUSSI LONGUE INCERTITUDE

Dans cette lettre vous ne trouverez pas notre habituel calendrier des manifestations. L'avenir est "masqué", opaque et perfide. On n'y distingue que des vents d'incertitude et les projets sont lettres mortes. Des nouvelles convictions émergent, les infos se multiplient, les points de vue décuplent, les spécialistes aussi.

Alors on passe plus de temps à débattre qu'à combattre, on ne s'effraie plus de ces mots de triste mémoire qui font mal à la démocratie "négaționnisme, complotisme".

On oublie un peu ces femmes et ces hommes au dévouement déterminé qui, dans nos hôpitaux, combattent notre seul ennemi commun et sournois.

Chaque jour mes certitudes me remplissent de doutes.



Chacun d'entre nous peut regretter ses bons vœux pour l'année 2020
Pourtant nous n'hésitons pas à envisager une nouvelle année sous de meilleures augures

Bonne année 2021

LE MOT DU MAIRE

Au terme d'une longue et funeste année 2020, je ne viens pas ici, pérorer ou épiloguer sur la situation sanitaire. Il y a déjà tant de spécialistes à en débattre et je n'ai pas de scrupule à dire qu'en matière d'infectiologie, je suis plutôt béotien. Je me dois simplement de vous rappeler, qu'il est impératif de prendre soin de vous et des autres en respectant les consignes sanitaires de sécurité tant que cela sera nécessaire.

Le conseil municipal et moi-même, tenons à vous souhaiter une année 2021 bien meilleure que celle qui touche à sa fin. Nous avons une pensée, bien sûr, pour ceux qui nous ont quittés et nous réitérons notre soutien si vous êtes confrontés à la maladie ou dans la peine.

J'adresse un accueil cordial de bienvenue aux nouveaux habitants. Je suis persuadé qu'ils goûteront pleinement la quiétude et le bien-être de nos villages.

Nous souhaitons à tous les acteurs économiques de la commune, (viticulteurs, artisans et commerçants) une rapide reprise économique et de la réussite pour l'année qui vient.

Comme vous allez le découvrir dans votre lettre communale, les travaux que nous avons prévus sont en cours de réalisation, comme la restauration de la chapelle du Rosaire dans l'église Saint Laurent. L'adressage n'est plus un serpent de mer, la partie communale de ce travail est en cours d'achèvement. Vous découvrirez prochainement le nom de votre rue, route, chemin ou impasse, ainsi que le numéro qui vous est attribué.

Les projets communaux qui étaient inscrits dans notre profession de foi ont été entrepris, à savoir :

- l'isolation par le sous sol de la salle communale (terminée)
- l'amélioration de la circulation sur la route qui va du bourg à Cournou par la création de zones de croisements (en cours)
- la rénovation et l'isolation du bâtiment de la mairie qui, comme annoncé dans la presse locale et ci dessous, a été présenté et appuyé à Mr le sous préfet REGNY lors de sa visite. Ce dossier est financièrement bouclé, les travaux débiteront dès l'acquisition des subventions.

J'espère et je souhaite fermement que les associations qui ont été contraintes à l'inactivité pourront reprendre leurs animations et organisations avant l'été prochain.

Je me dois de remercier particulièrement deux personnes. Bénédicte, notre secrétaire de mairie qui s'est parfaitement et efficacement intégrée parmi nous, son accueil et ses compétences font déjà l'unanimité. Et que dire d'Eric notre cantonnier pour sa disponibilité et pour l'étendue de sa tâche si bien remplie.

Merci également aux conseillers municipaux pour leurs grandes participations aux diverses réunions et leurs implications dans les travaux en cours et ceux à venir.

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité n'aura, bien sûr, pas lieu en janvier pour la raison que vous connaissez. C'est donc par écrit que je vous souhaite de passer bonnes fêtes et que je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année qui vient.

Le sous préfet en visite à St Vincent.

Pour faire suite à une demande de renseignements sur le "Plan de relance" (un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics), le sous préfet Monsieur Nicolas REGNY nous a fait l'honneur de sa visite à la mairie le mardi 27 septembre.

Après un court exposé sur l'historique du village, ses aspects géographiques et économiques sur son évolution, sur les activités communales et les risques d'inondation du bourg, Monsieur le Maire, entouré de trois conseillers municipaux, a exposé l'objet principal de la rencontre : une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui concerne les travaux de remise en état du bâtiment de la mairie devenu vétuste et énergivore.

Il y a une quinzaine d'années, des fissures importantes étaient apparues à plusieurs endroits de l'immeuble. D'après les fissuromètres (témoins de plâtre) posés à l'époque, le mouvement ne s'est pas accentué. On pouvait dorénavant envisager une rénovation des façades ainsi que des travaux d'économie énergétique par le changement des fenêtres et l'apport d'une pompe à chaleur qui permettront, en outre, de bénéficier de subventions de l'état, de la région et du département et ainsi réduire à 20% le financement communal (voir détail page 4). Monsieur REGNY s'est montré optimiste pour l'obtention de ce financement. Il a ensuite effectué une rapide découverte du bourg, qu'il a qualifié de village de charme. Après un aperçu du café associatif, de la salle des fêtes, de l'église et de ses travaux de restauration en cours, le sous préfet a terminé sa visite en s'attardant quelques minutes dans le captivant et émouvant atelier de sellerie de Bernard LACUCHE.



Raoul DEBAR présente la commune à Mr REGNY.



Il novembre

Devoir de mémoire à huis clos pour l'hommage aux morts pour la France.



Entre les deux confinements le café avait, sans tomber le masque, largement rallumé la lumière du village. Le 17 juillet le "duo Presque Classique" nous a gratifié d'un attachant concert de musique classique revisitée. C'est à la même époque que s'est installé le mini marché du samedi matin, quelques producteurs locaux proposaient légumes, melons, confitures, crêpes et galettes. En août, alors que le café accueillait son 1000^{ème} adhérent, il vous a été proposé avec succès, les assiettes du marché. Puis à la faveur de bonnes interventions le café s'est fait littéraire et initiateur à la poterie. Bref, un flot d'activités que nous espérons renouveler dès que possible.

La lettre et le râteau

Le 23 septembre la médiathèque de Luzech organisait «la grande dictée». Une compétition écrite et chaleureuse qui réunissait, entre épithètes et conjonctions, un groupe d'exaltés de l'orthographe.

Gisèle BOUSQUET, (ci contre) Cyclo-jardinière émérite du bourg, nous a démontré qu'elle maniait aussi bien la lettre que le râteau en se classant à la troisième place. Un bel après midi de règles et d'accords dans le respect de notre belle langue française. Félicitations Gisèle.



C'est avec d'énormes regrets, en tenant compte des contraintes de la crise sanitaire, que les membres du Comité des fêtes ont décidé d'annuler les Foulées du Malbec initialement prévues le 17 janvier 2021 mais comme il n'est pas envisageable de laisser filer une année entière, rendez-vous probable en début d'été ou à l'automne.

Plan communal de sauvegarde



Le mardi 13 octobre à 9h45, la mairie a reçu un appel d'urgence de la préfecture pour déclencher le plan communal de sauvegarde. Il s'agissait en l'occurrence d'un simple exercice d'alerte inondation.

Le Maire a aussitôt mis en place le poste de coordination en mairie et alerté tous les conseillers présents sur la commune. Le P.C.S. est destiné à répartir les responsabilités entre élus, afin de gérer la communication et les aides vers les habitants en cas de catastrophe naturelle.

Cette manœuvre s'est bien déroulée, un nombre satisfaisant d'élus ainsi que les employés municipaux se sont rendus rapidement sur place.

Le Plan Communal de Sauvegarde peut être déclenché pour faire face à différents événements majeurs, inondations, incendies, mouvements de terrain, fortes intempéries, rupture de grand barrage, risques industriels, etc.

Solidarité

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution d'un don de 500 € aux communes terriblement sinistrées des vallées de la Vésudie, de la Roya et de la Tinée lors de la tempête Alex du 2 octobre 2020.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Protégeons la nature
Économisons l'énergie

Le conseil municipal a adopté le principe de couper l'éclairage public tout ou partie de la nuit ou d'en baisser l'intensité. Quelle que soit la solution adoptée, le dispositif nécessite l'installation de 10 transformateurs sur la commune, ce qui représente un investissement d'environ 4000€, (subventionné en partie par ENEDIS). La somme restante sera vite amortie par l'économie d'énergie réalisée. Un arrêté municipal communiquera largement des modalités et des horaires de coupure.

Travaux en mairie

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment de la mairie, le conseil municipal a approuvé les devis et le plan de financement des travaux qui seront inscrits au budget principal 2021.

Ces travaux concernent le ravalement de façade, la mise en place d'une pompe à chaleur et le changement des portes et fenêtres.

Coût total de l'opération	47 813 €
subventionnée par :	
Etat (Plan de relance)	16 735 €
Région (vitalité des territoires).....	14 344 €
Département (fond aide collectivité territoriales.....)	9 563 €
Autofinancement communal.....	7 171 €

La vierge a repris des couleurs

C'est à son initiative et après accord de la mairie, que Sylvie VECHLOUVER a remis en couleur la vierge et son alcôve situées au bourg à l'angle de la route vers Cournou. Au-delà du principe religieux on peut y apprécier le respect du petit patrimoine. Merci Sylvie.



Rénovation de la chapelle du Rosaire

Ils sont arrivés le 1er octobre. Elle s'appelle Manuela et elle est restauratrice en décors. Sa formation de peintre en patrimoine, elle l'a suivie à l'école d'Avignon, elle a ensuite affirmé son métier par l'expérience, d'église en palais. Lui, c'est Pascal, expert en plâtrerie, spécialisé dans la rénovation des églises et châteaux. Il nous vient de Saint Clar dans le Gers et a entrepris la restauration des voûtes de la chapelle. Tous deux occupent pour plusieurs mois les hauts échafaudages dans la chapelle du Rosaire, où ils expriment leurs métiers, arts et passions.

Les techniques utilisées pour la restauration des peintures sont très variables. Ca commence par un nettoyage minutieux, puis on procède au fixage, on consolide par des injections de préparations à base de chaux. Ensuite, ce sera la peinture avec des produits agréés par les monuments historiques. Il faut, par des mélanges de pigments référencés, ajuster la teinte au décor existant, puis reprendre un à un les motifs répétés presque à l'infini sur les parois. Ici pas question de pochoir, on reste en accord avec des siècles de traditions et de savoir faire.

On peut dorénavant féliciter et remercier tous les membres et donateurs de l'association "Le Bondon" qui ont su, par leurs engagements et leur détermination, réunir les fonds pour la sauvegarde de ce patrimoine. La municipalité a effectué les démarches et assure le suivi pour mener à bien cette belle opération.



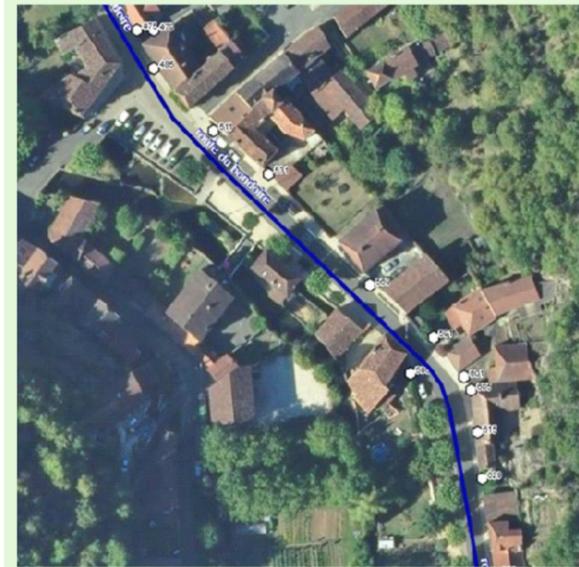
A D R E S S A G E

L'adressage va entrer dans sa phase finale. C'est un gros travail complexe et de longue haleine que nous avons découvert. Débuté en 2018 la nomination des rues, routes, chemins, impasses et places des villages a été entérinée en novembre 2020. Il fallait ensuite répertorier toutes les habitations et leurs occupants. Avec l'appui de la poste, nous avons effectué le recensement de chaque maison, résidences principales ou secondaires afin d'attribuer un numéro propre à chaque foyer. On peut dès maintenant adresser un énorme merci à Fanchon, qui par sa grande culture communale nous a permis d'avancer plus facilement.

La numérotation est aujourd'hui métrique. La poste nous a fourni un outil de travail de vision d'images "satellite". En partant du point 0 d'une voie, il nous indique la position métrique qui attribuera le numéro de chaque maison. Il n'y a pas de notion de côté pair ou impair. Ce travail, validé par le conseil municipal et la poste, débouchera en début d'année, sur le choix du ou des prestataires pour la réalisation des panneaux et poteaux. Sur l'ensemble de la commune, 40 noms de voies ont été attribués, 22 routes, 6 chemins, 5 rues, 5 places et 2 impasses. Ce qui représente la fabrication d'environ 100 plaques nominatives et poteaux et 360 numéros à la charge de la commune.

D'ores et déjà, le choix de la couleur des plaques et numéros s'est arrêté sur le vert, pour se différencier des communes limitrophes. Une couleur qui symbolise la ruralité de notre commune viticole, et aussi notre approche sur l'écologie.

La plaque numérale sera apposée de préférence sur la façade de chaque maison au-dessus de la porte principale (ou immédiatement à gauche de celle-ci), ou sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier, ou à défaut, sur la boîte aux lettres. Pour ce qui concerne la pose des plaques numérales et pour ceux qui le désirent, il vous sera proposé un poseur agréé par la municipalité (tarif à définir).



Rappel des avantages de l'adressage

- Accès facilité et plus rapide des services d'urgence ;
- Livraison de colis plus rapide et fiable ;
- Optimisation de la collecte des déchets, de la communication publique, des services à la personne ;
- Meilleures relations entre les collectivités et les habitants ;
- Fiabilité des informations GPS.
- Amélioration des relations avec les acteurs du territoire ;
- Meilleurs accès pour les clients et fournisseurs ;
- Optimisation de la distribution de marchandises et des prestations.

RUE
BRIQUES

IMPASSE
LOTREPAT

Les chemins de Pierre.

Vous l'avez peut être déjà rencontré sur les chemins. Il faut dire que Pierre-Jérôme y circule à longueur d'année, à pied ou en VTT armé de ses pinces ou de sa tronçonneuse pour baliser et entretenir nos chemins de randonnées.

Le Lot est un terrain de jeu idéal pour la randonnée pédestre avec ses 1500 km de chemins balisés.

Accessibles à tous, ils sont classés par niveaux de difficulté, de très facile à difficile en fonction du dénivelé et de la distance (de 2 à 21 km). 9 d'entre eux sont des espaces naturels sensibles, réservoirs d'une grande biodiversité. Ils sont équipés de bornes d'interprétations permettant de découvrir la faune et le patrimoine local.

Retrouvez les 150 circuits de petites randonnées sur l'application "Circuits Lot et Dordogne"



www.tourisme-lot.com
Balisage des GR et des pistes équestres

Eclats d'été



VIDE GRENIERS
DIMANCHE 2 AOÛT
SAINT VINCENT RIVE D'OLT
ANIMATION MUSICALE
RESEAU
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 45 79 85 81
10 € l'emplacement de 4 mètres linéaires.

Concert
Le Duo PRESQUE Classique
Vendredi 17 juillet 2020 à 20 H 30
Eglise St Laurent
50€ (tarif réduit de 10€ à 11,82 et 27,75)
Nombre de places limité

Le 10 octobre à 15 H 30.
CAFÉ RADIO TILLEUL
sera
littéraire





Tout ce que vous voulez savoir sur le PLUi.

Il y avait eu en 1967 le **POS**, Plan d'Occupation des Sols, puis en 2000, le **PLU**, Plan Local d'Urbanisation. Aujourd'hui, avec un **i** en plus qui fait suite au transfert de compétences vers la communauté de communes, nous arrive le **PLUi**.

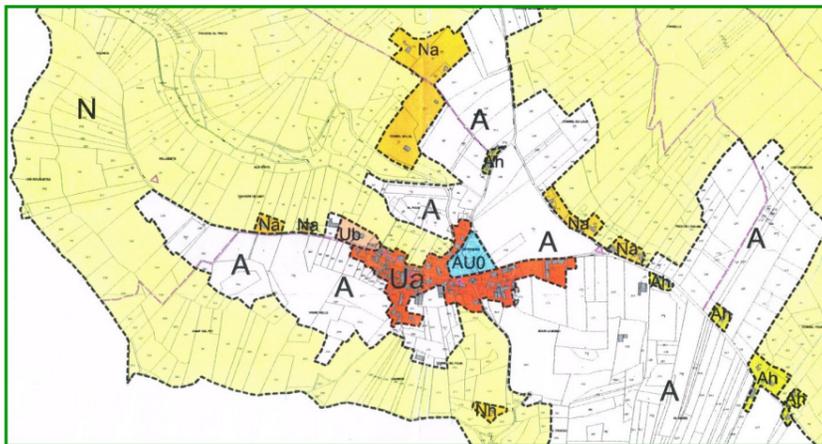
Le **PLUi** définit le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 20 prochaines années et le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol.

Le **PLUi** doit exprimer un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement intégrant les spécificités des communes de la **CCVLV** (Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble).

Le **PLUi** est l'aboutissement des évolutions législatives régulières. La loi principale est l'article L101 -2 du Code de l'Urbanisme, avec 8 objectifs généraux :

- Rechercher un équilibre dans l'aménagement du territoire (répartition de la population, renouvellement urbain, densification des territoires déjà urbanisés et extension urbaine, lutte contre l'étalement urbain, préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, préservation des paysages et sites naturels, du patrimoine bâti, des différents besoins de mobilité).
- Rechercher une qualité urbaine, architecturale et paysagère (ex: entrée de village).
- Promouvoir une diversité (habitat, économie, tourisme, sport, culture, équipement publics et commerciaux, mixité sociale dans l'habitat, répartition géographique équilibrée, amélioration des performances énergétiques, développement des communications électroniques, diminution des déplacements motorisés et transports alternatifs).
- Sécurité et salubrité publiques.
- Prévention des risques (limitation des pollutions et nuisances).
- Protection des milieux naturels (biodiversité, écosystèmes, espaces verts, continuités écologiques, protection des paysages, préservation de la qualité de l'air, de l'eau, des sols et sous sols, préservation des ressources naturelles)
- Lutte contre le réchauffement climatique et adaptation au changement climatique.
- Promouvoir une société inclusive (handicap).

Les plans cadastraux PLUi sont visibles en mairie. Ci-dessous la carte du village des Roques laissant apparaître les différentes zones.



- Zone U** (urbaine)
- Zone AU** (à urbaniser)
- Zone A** (agricole)
- Zone AH** (agricole habitée)
- Zone N** (naturelle et forestière)
- Zone NA** (naturelle pouvant être ouverte à l'agriculture)

Si vous avez des projets de constructions, de réaménagements, de ventes de terrains, il vous appartient de venir voir en mairie, les plans précisant en quelles zones se situent vos parcelles et quels sont vos droits. Vous pourrez y trouver le dossier explicatif de la démarche du PLUi.

Toutes ces informations sont consultables sur le site web de la mairie. stvincentro.fr
menu ► mairie ► urbanisme ► PLU.

Glossaire de l'urbanisme

ABF: Architecte des Bâtiments de France
ADS: Application du Droit des Sols
AVAP: Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du patrimoine
CC: Carte Communale
CU: Certificat d'urbanisme
DAACT: Déclaration Attestant de l'Achèvement de la conformité des travaux
DDT: Direction Départementale des Territoires
DOO: Document d'Orientations et d'Objectifs
DP: Déclaration Préalable
DPU: Droit de Préemption Urbain
EIE: Etat Initial de l'Environnement
EPCI: Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ERP: Etablissement recevant du public

GOU: Grande Opération d'urbanisme
OAP: Orientation et d'Aménagement et de Programmation
ORT: Opération de revitalisation de territoire
PADD: Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PA: Permis d'aménager
PC: Permis de construire
PD: Permis de Démolir
PDU: Plan de Déplacement Urbain
PETR: Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PLH: Programme Local de l'Habitat
PLU: Plan Local d'Urbanisme
POS: Plan d'Occupation des Sols
PPA: Personne Publique Associée
PSMV: Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur

PUP: Projet Urbain Partenarial
PVAP: Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
RNU: Règlement National d'Urbanisme
SRADDET: Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
STECAL: Secteur de Taille et de Capacité d'accueil Limité
TA: Taxe d'Aménagement
TAM: Taxe d'Aménagement à Taux Majoré
ZAC: Zone d'Aménagement Concerté
ZAD: Zone d'aménagement Différé
ZPPAUD: Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysagé
Zones U / AU / A / N: zones Urbaine / A Urbaniser / Agricole Naturelle et forestières



Merle ou Etourneau, Comment les observer ?

"J'ai vu dans mon jardin un oiseau noir au bec jaune. Merle ou Etourneau?" Seule réponse possible: c'est probablement un adulte! Tout comme le mâle adulte du Merle, l'Etourneau adulte, mâle ou femelle, correspond en effet à cette description.

Comment faire la différence? Par la structure, la manière de se déplacer et de voler qui en découle, le comportement... Caractères qui sautent aux yeux tout en étant constants quel que soit l'âge, le sexe, et la saison, au contraire des coloris du plumage.

Avec sa silhouette ramassée, queue courte, pattes courtes, corps rond et tête plate collée au corps, l'essentiel du poids chez l'Etourneau est sur l'avant, et lorsqu'il se déplace à terre, il marche, le buste relevé, une patte après l'autre... tout comme nous! Le Merle, lui, plus allongé, pattes plus longues, avec sa queue qui fait balancier, sautille de place en place, le corps à l'horizontale. A terre il se déplace donc beaucoup plus rapidement que l'Etourneau. Surpris, il ne s'envole pas nécessairement, car il peut tout aussi bien se faufiler sous un buisson ou une haie proches, ce que ne fera jamais l'Etourneau. Le seul moyen de fuite, pour celui-ci, c'est l'envol: ses ailes triangulaires lui permettent un vol battu de fréquence rapide, donc un envol bondissant vers le ciel. Sa trajectoire est directe, interrompue parfois par des planés. Ce type de vol se prête bien aux évolutions en trousses serrées, d'aspect compact hautement caractéristique. Et ce n'est pas un hasard, mais encore une fois, une protection: il est impossible en effet pour un rapace s'attaquant à ses proies en plein ciel (notamment le Faucon pèlerin) de capturer un Etourneau dans une troupe. A moins que l'un d'eux, fatigué, ne s'écarte de la bande...

Le Merle, lui, ne plane jamais. Ses ailes arrondies ne lui autorisent pas de battements aussi rapides que l'Etourneau. A l'envol il s'élève progressivement. En vol au long cours, il interrompt ses battements à intervalles réguliers, gardant les ailes collées au corps un court instant, avant de les reprendre. Sa trajectoire est alors légèrement onduleuse, comme beaucoup de passereaux à ailes larges (alouettes, grives, mésanges....), qui volent en groupes lâches. Leur protection contre la prédation aérienne? En cas de surprise, un piqué vertical, ailes fermées, jusqu'aux buissons et halliers les plus proches...parade tout de même moins efficace que la défense groupée de l'Etourneau.

Mais alors, quel avantage, me direz-vous, pour ces ailes arrondies? Ce n'est pas en plein ciel qu'il faut le rechercher, mais bien, pour le Merle, au coeur des buissons, voire des forêts: elles permettent des changements de direction radicaux et rapides, et donc d'évoluer avec aisance dans les frondaisons même denses. Le Merle n'est pas un oiseau des grands espaces, mais bien un forestier ou un bocager, qui s'aventure sur les pelouses pour peu que les buissons ou haies soient au plus proche...



Merle noir, mâle adulte.



Merle noir, femelle.



Merle noir, mâle, se restaurant de baies de cotonéaster.



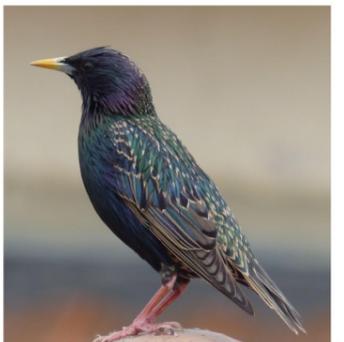
Etourneau-sansonnnet adulte. Queue dépassant peu les ailes, tête plate et grosse par rapport au corps.



Etourneau sansonnnet, plumage d'hiver



Jeune Etourneau sansonnnet (juin).



Etourneau sansonnnet, plumage nuptial. De très près et sous bon éclairage...

Cyrille BERKAU
Lieu dit Veyrols, Cournou, Saint Vincent rive d'Olt.
06 52 33 28 15
cyrillerenovation46@gmail.com

Peinture intérieure et extérieure
Nettoyage toitures et façades
Aménagement - isolation
Devis gratuits

SPORT CO SUD OUEST
COLLECTIVITES - CLUBS - ENTREPRISES

Equipement, habillement, matériels sportifs, textiles et objets publicitaires

MANRIQUE Damien
574 chemin Belle Croix
46000 CAHORS
Tel : 05 65 21 28 13 Port : 07 86 37 80 55
Courriel : sportcoso@hotmail.com

LOT

Aide à domicile

NOUS SOMMES LÀ.

LE BONHEUR MUSICAL
COURS DE MUSIQUE, EVEIL MUSICAL
STEFANIE LEBON
06 76 96 12 56
lebon.stefanie@outlook.com www.facebook.comlebonheurmusical



L'homme a trouvé le chemin vers la lune, mais à ce jour, il n'a pas trouvé la poubelle.

DECHETTERIE DE LUZECH
Lundi et vendredi : 14 à 18h.
Mardi, jeudi et samedi : 9 à 12h.
Mercredi : 9 à 12h et 14 à 18h.

COLLECTE DES DECHETS

Déchets ménagers (en sac fermé, bac marron)
St Vincent.....lundi, vendredi.
Les Roques, Cournou.....mardi.

Déchets recyclables (en vrac, bac vert)
St Vincent.....lundi, mercredi.
Les Roques, Cournou.....mercredi.

Viticulteurs Indépendants

CHATEAU CASTELLAS
Gilles et Mathieu ROUCANIERES

CHATEAU COMBEL LA SERRE
Jean Pierre et Julien ILBERT

CHATEAU DE L'EGLANTIER
Bruno et Michel BENAC

CHATEAU PLAT FAISANT
Serge BESSIERES

CLOS DE POUGETTE
Pierre BENAC

CLOS DU PETITS GRIS
Dina ATGIE

DOMAINE DE CAPELANEL
Sébastien DAULIAC

DOMAINE DU PRINCE
Didier et Bruno JOUVES

DOMAINE LES ROQUES DE CANA
Paul RAME

DOMAINE LE BOUT DU LIEU
Monique, Lucien et Arnaldo DIMANI

Viticulteurs coopérateurs
Michel BESSIERES
Denis ROUCANIERES

L'ARBRE A SA TAILLE
Gabriel WESSLER.
Arboriste. Grimpeur diplômé

Taille douce et raisonnée. Abattage.
Démontage. Entretien d'espaces verts.
Devis gratuit,
06 30 93 27 55
weissler.ast@gmail.com
LES ROQUES 46140 ST VINCENT RIVE D'OLT

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Dominique BERGON aux Roques
06 22 60 65 63

Patricia BOUILLEZ à Cournou
06 87 24 90 04

Anne MINET à Cournou
06 30 76 65 02

TABAC-PRESSE-LOTO

BERGON Jean Luc
12 avenue d'UXELLODUNUM 46140 LUZECH

Téléphone : 05 65 20 19 47
Fax : 05 65 36 74 92
Portable : 06 03 31 67 79
E mail : bergonjeanluc@orange.fr

Cadeaux, Souvenirs

ATOUT SERVICES
Le fait pour vous...
Bricolage, Ménage, Repassage, Jardinage,
Courses, Accompagnement...
Nous sommes à votre disposition.
06 14 40 65 47 ou 06 38 67 19 70 atoutservice46@orange.fr

Agrément N°N/141210/F/046/S/016 - Siret : 527 886 642 00018

Click and collect lotois

Les consommateurs du Lot disposent maintenant d'une plateforme pour acheter local et soutenir les commerces de proximité fermés pendant le confinement.

www.achat-lot.com

Une idée cadeau le Lotois XLVI

A Espédaillac, Stéphane Rossignol n'a pas que le talent de cuisinier, c'est aussi un coutelier hors pair. Il a créé depuis 3 ans maintenant sa coutellerie Le Lotois XLVI à côté de l'auberge et surtout un couteau... 46gr, 46€, une pincée de passion, et un soupçon de culture locale : c'est « le Lotois ». Un couteau simple, inspiré de ceux qu'il utilise en cuisine. Stéphane ne s'arrêtera pas là, il a en tête beaucoup de déclinaisons de son Lotois original qui risque encore de nous ravir.

+ d'infos ;
Coutellerie Le Lotois
à Espédaillac 06 75 21 70 96



Pierre MERIGUET - Les Fustes d'Olt
Maison Ossature Bois
Charpente - Couverture - Isolation par l'extérieur - Terrasse bois
Maison en Bois Brut (fuste)
06 11 82 27 33

TEYSSEDRE ELAGAGE

Le Castellans Cournou
46140 St Vincent rive d'Olt
06 77 76 17 99
09 74 76 86 96
Elagage et abattage

Rénovation d'intérieur

Petite maçonnerie.
Plaquiste.
Electricité.
Plomberie.
Carrelage.

Montage meubles.
Dépannage
électricité
et
plomberie.

Pascal EVENO

Tel : 06 86 80 03 91 Courriel : eveno.p@orange.fr

Bernard LACUCHE
Maitre artisan sellier bourrelier
Fabrication de bâts et de selles sur mesure
Stages de sellerie bourrellerie

Le bourg 46140 Saint Vincent rive d'Olt 05 65 30 73 97 infos@sellerie-lacuche.com www.sellerie-lacuche.com

MATÉRIEL MÉDICAL ORTHOPÉDIE

GUILBAUD F. TARAYRE S.
Location - Vente

46140 LUZECH - Tél 05 65 20 10 37

Soutenons nos commerces et artisans locaux

Carnet

Naissances :

- Raphaël est né à Cahors le 20 juillet 2020. Fils de Aurore VANDWALLE et Julien SPYRZ habitants à Marcayrac.
- Erin est née le 21 novembre 2020. Fille de Pauline BELON et de Julien LE FEAVER- SIMEONIDES habitants aux Roques.

Bienvenue à Raphael et Erin, félicitations aux Parents.

Mariage :

- Aurore VANDWALLE et Julien SPYRZ se sont unis par le mariage le 22 août 2020.

Félicitations aux mariés.

Ils nous ont quittés:

- Augustine CAYREL est décédée le 10 août 2020.
- Jean Jacques WAGNER est décédé le 25 juin 2020.
- Laurence BOREDON est décédée le 6 septembre 2020.
- Sylvie DELPECH née JELEN est décédée le 20 octobre 2020 à l'âge de 47 ans.
- Roger BEZIO est décédé le 19 novembre 2020 à l'âge de 85 ans.

Nous tenons à nous associer au soutien et à la douleur des familles.



Le préfet du Lot a ouvert une cellule d'information du public joignable de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H, du lundi au vendredi au : 05 65 23 11 23.

Les infos départementales seront mises à jour sur :

<http://www.lot.gouv.fr/covid-19-point-sur-la-situation-dans-le-lot-r4332.html>

Les infos gouvernementales sont accessibles sur le site internet :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

ou par téléphone au : 0 800 130 000.

La recette de la mère Michèle

Le Cucal, gâteau aux noix.



Ingrédients pour 8 personnes :

- 2 œufs - 200 g de sucre en poudre
- 200 g de noix broyées - 150 g de farine
- 1 ou 2 cuillères à café d'eau de fleur d'oranger

Battre au fouet le sucre et les œufs, la farine, les noix et la fleur d'oranger.

Verser la préparation sur une feuille de papier sulfurisé

Cuisson à four chaud 20 minutes thermostat 5

Couper en morceaux dès la sortie du four car le gâteau durcit très vite. **Boon apéti !**



PSV D'OLT



Des nouvelles du Foot

Après une année sportive tronquée, arrêt à mi-saison, nous avons été autorisés à reprendre les entraînements tardivement dans des conditions difficiles, sans vestiaires et avec distanciation.

Avec un effectif renouvelé et grâce à l'apport des jeunes du club, David QUADRI et son adjoint Jean Philippe COYNE pour l'équipe fanion, Pierre BORDIN pour la réserve, après deux match de coupe de France contre des équipes de divisions inférieures, ont lancé leurs équipes dans les championnats. Apprentissage compliqué pour de nombreux joueurs et après cinq matches disputés « la covid » a sifflé la fin de la récréation.

Il est vrai que pour l'équipe première c'était cinq défaites, mais à chaque rencontre on notait une progression dans le jeu et une envie de bien faire, l'encadrement était confiant d'autant plus que les clubs rencontrés jouent le haut de tableau. L'équipe II, avec 3 victoires et 2 défaites occupe la 7^{ème} place sur 13 équipes. A ce jour, selon les dernières directives, les mineurs peuvent retrouver les terrains, sans contact, et vraisemblablement sans vestiaires, le tout dans le respect des normes sanitaires et des dispositions en vigueur sur les limitations de déplacement (limite de 3 heures à moins de 20 kms du domicile). Reprise des matches peut être fin janvier, mi février. Pour les séniors il semblerait (au mieux) que les entraînements pourraient reprendre fin janvier et les matches mi février. En championnat il reste 21 rencontres à disputer alors comme vous pouvez voir, la saison est loin d'être finie, si elle va à son terme ! En attendant la plupart des clubs sportifs se plaignent d'une baisse du nombre de licenciés, pour notre part c'est 30 % en moins par rapport à la saison dernière. C'est inquiétant pour l'avenir, des clubs et des jeunes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

www.psvdolt.com



SPAR



La Bergerie Sud 46140 Luzech 05 65 22 55 03

Florence et Dominique ANDRIEU

- Supermarché - station service - gaz -
- livraisons à domicile-

Mairie Info

Tel: 05 65 30 72 97. 09 61 22 76 49.

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 H 00 à 17 H 00.

Mercredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Vendredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Mairie en ligne

mairiestvincento@wanadoo.fr